Site Natura 2000 haute PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LINOUSIN







11^{ème} Comité de Pilotage du site natura 2000 de la haute vallée de la Vienne



4 décembre 2014 Faux La Montagne (23)









Plan de l'intervention :

I / Rappel sur la démarche Natura 2000

II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)

III / Point sur l'extension, révision de la charte et du DOCOB

IV / Election pour la Présidence

V / Questions diverses







Plan de l'intervention :

I / Rappel sur la démarche Natura 2000

II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)

III / Point sur l'extension, révision de la charte et du DOCOB

IV / Election pour la Présidence

V / Questions diverses





Le Limousin est 17^{ème} sur 22 en surfaces désignées en N2000

Directive

«Habitat»

33 sites

37 214 ha

2,2 %

16 sites

20 530 ha

3.5 %

11 sites

9 553 ha

1.7 %

12 sites

7 131 ha

1.3 %

12 sites

13 220 ha

4.1 %

Limousin

Corrèze

Creuse

Haute -

Vienne

PNR MV

Directive

3 sites

5.1 %

2 sites

8.7 %

2 sites

6.1 %

1 site

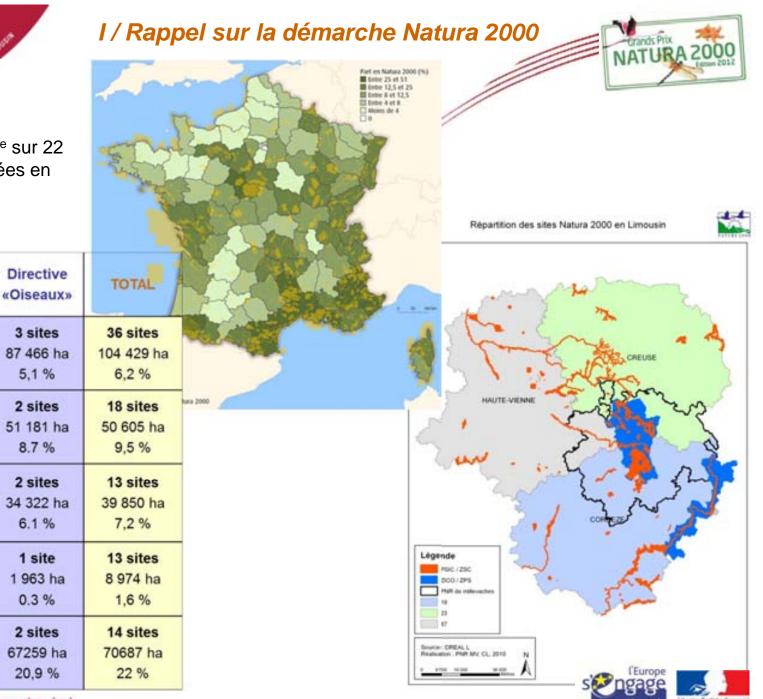
1963 ha

0.3 %

2 sites

67259 ha

20,9 %



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Une autre vie s'invente ici





Plan de l'intervention :

I / Rappel sur la démarche Natura 2000

II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2014-2015)

III / Point sur l'extension, révision de la charte et du DOCOB

IV / Election pour la Présidence

V / Questions diverses







Evaluation d'incidences

- Mise au norme du débit réservé de Servière (EDF)
 - Coupe rase de plus de 4 ha sur Tarnac
- Pêches électriques (travail en cours à une convention sur le sujet)









II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2014-2015) Animation grand public et scolaire









Animation acteurs locaux

- 31 janvier 2014 : présentation de natura 2000 au COPIL Sources en Actions
- 11 février 2014 : formation méthode de suivi pour le GML
- 19 mars 2014 : Journée de formation sur la Loutre à Bugeat

Communication

- Suivi du site internet haute vallée de la Vienne
- Réalisation et diffusion d'une lettre info
- Projet de réalisation d'un site internet ATEN
- 27 novembre 2014 : Colloque international sur la Moule perlière à Brest











Communication

- Impression et diffusion de la plaquette





La Vierre, classie en als Habre 2000 de Mileusches à Saint-Léonard-de-Roblat, et son bassin versant, forment un écosystème remarquable de la région Limousin. Que ce soit pour la pêche, la chasse et toutes les activités de pleire nature. ses berges sont fréquentées en toutes saisons.

Cette plaquette a pour vocation de serabiliser les usagers de ces mières, au respect de la faurie, de la flore, et des milieux remarquebles qui les composent.

PNR de Milleveches en Limousin 05 55 95 30 64 Comité Régional de Kayak 05 87 21 31 55 Fédération de pêche 97 05 55 06 34 77 Syndicat Mixte Monte et Barragee 05 55 69 57 37

Aleberra Pull (1924) CHARLAND C LIBORCE PHYSIC Some rerographique: 90 Gethaps, DFEA, Lincoln, 2013 Personal - CDCLinovain Extension & parks 97 manust Dat Songe PA









En ce sens, aucun nouvel ouvrage faisant obstacle à la continuité écologique du cours d'eau ne pours être établi sur la Verne et la Combade. L'ensemble des ouvrages. existents our ces deux rivières doit également faire l'objet d'aménagements pour répondre à ces nouvelles dispositions.

Nature 2000 (Directive Européenne habital fauns fibre) i

La Vienne, de Millevaches à Saint-Léonard-de-Noblat est classée en site Natura 2000. Ce classement apporte un vutet reglementaire (régime d'évaluation des incidences Natura 2000) et permet de développer de nombreux outils contractuels, en faveur de la conservation et de la restauration d'espèces et de milieux d'intérêt communautaire à l'échelle de l'Europe.

the ou 24m catégorie 9 II s'agit d'un classement à destination des péoneurs qui dissente :

Ins zones de source, les ruisseaux et les pettes rivières classés en 1^{te} catégorie et majoritairement peupilés de trultes fario, chabots, vairons, goujons, ...

9 les cours d'eau de 2º00 catégorie, que sont les rivières de grand gabant (comme les parties avail de la Vianne et de la Maulde), et qui abritent des espèces d'eau plus calme. gardon, carpe, brochet, penche, etc.).



la sorté sort principalement touchée. Laur capacité de multiplication regide et

laur adaptabilità dievice entrafrient la biodiverabi et une benefitation **SHI DAYMONE.** La profferation des espèces excéques représents

la dessième

de perte de biodiversité, après la

comme le ragondin, les écrevisses

américaines ou encore la corbicule

asiatique, mais aussi la perche soleil.

Certains animaux cost également invasifs

destruction directs des milieux.

no se mandale











Apparent deligible (verse) pictors





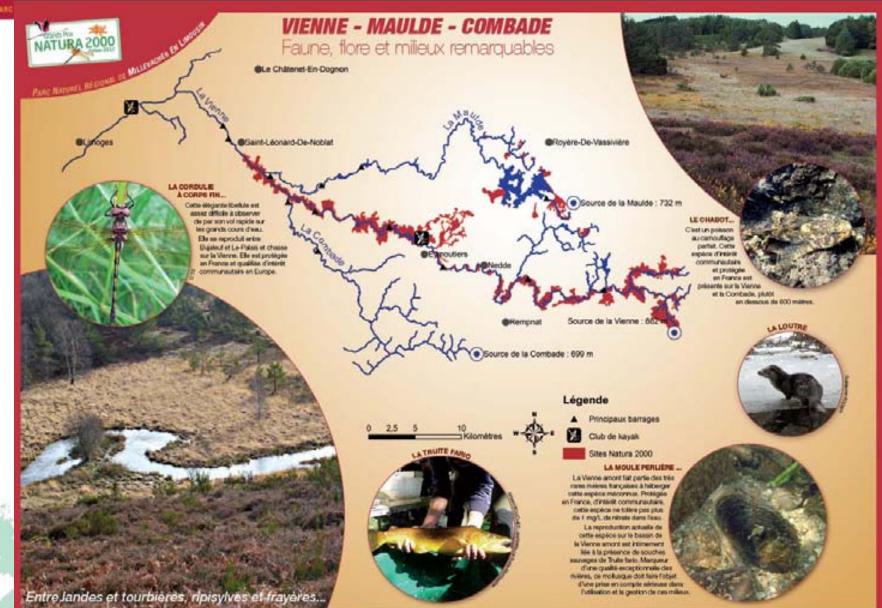
















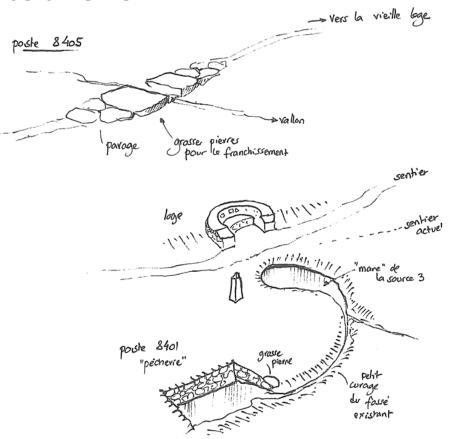
Valorisation des sites :

Aménagement d'un sentier par la Com. Com. Bugeat Sornac sur les 3 sources de la Vienne

4 septembre 214 Source 3



Crédit: A. FREYTET

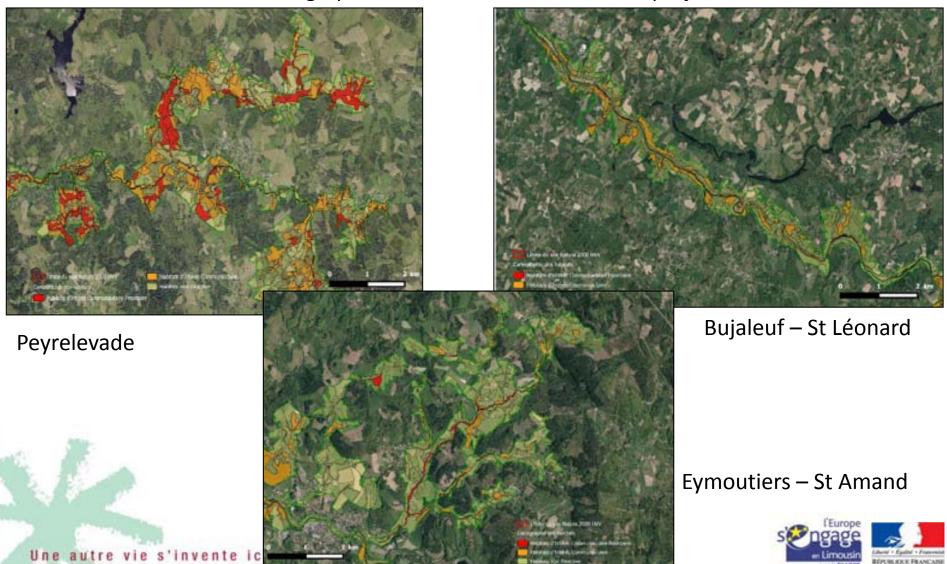






Etudes naturalistes

Finalisation de la cartographie des habitats naturels sur le projet d'extension

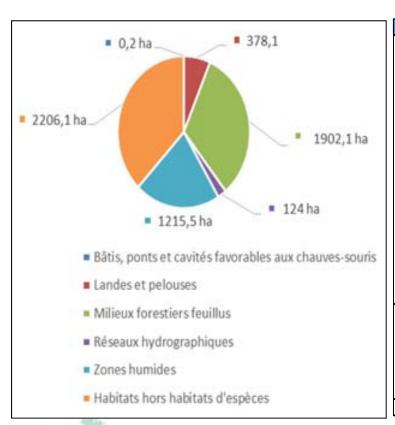






Etudes naturalistes

Finalisation de la cartographie des habitats naturels sur le projet d'extension



Statut Natura 2000	code eur 27	Libellé de l'habitat	Surface en ha
	3130	Gazons amphibies	0,2
	3150	Herbiers flottants	0,2
	3160	Végétation des gouilles	0,0
	3260	Herbiers aquatiques	37,8
	4010	Landes humides	11,3
	4030	Landes sèches	143,5
	5130	Landes à genévrier	20,1
TT 1'0 / 11' / 2 A	6230	Pelouses à gentianes	11,6
Habitats d'intérêt	6410	Prés tourbeux et Bas-marais	274,2
communautaire	6430	Mégaphorbiaies	8,1
	6510	Prairies de fauche	5,2
	7120	Tourbières hautes	101,5
	7140	Radeaux flottants et Tremblants	3,9
	7150	Bas-marais	0,1
	8230	Pelouses pionnières des dalles siliceuses	0,2
	9120	Hêtraies-chênaies	863,0
	9130	Chênaies acidiphiles	391,7
	6230	Pelouses à Nard	47,0
	7110	Haut-marais à canneberge	165,4
Habitats d'intérêt	8220	Végétation des pentes et ravins	0,1
communautaire prioritaire	9180	Boisements de pente à Tilleuils	0,0
•	91 D0	Moliniaies boisées	49,1
	91 E0	Aulnaies-frênaies riveraines	93,3
Habitats non "Directive"		Habitats ne relevant pas de la directive	3598,5

Habitat d'espèces (63 %)

Habitats (32% d'HIC)









Etudes naturalistes

- 2 pêches électriques sur la Vienne avec la FD 87 Suivi de la dégradation des coquilles (depuis 07 - 2013)

 Etude de la Moule perlière par une méthode scientifique (N mixture) permettant d'estimer de nombreux paramètres





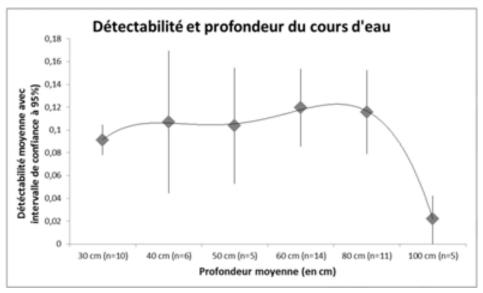


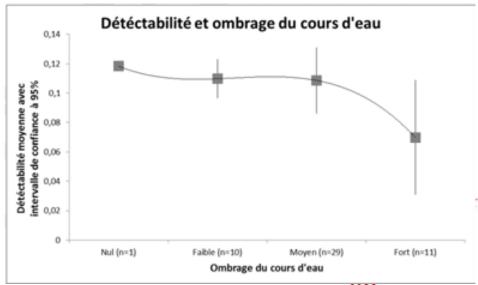
Détecter l'espèce sur un site de 400 m²





> 100% des sites sont occupés, même si en répétant 3 passages on ne la détecte que sur 80% d'entre eux





Dénombrer les individus

- ➤ En 1 passage, on observe 0 à 20% des individus (effet négatif de l'ombrage et de la profondeur)
- 3 passages répétés permettent d'observer 16 % des individus
- > 95% de probabilité d'avoir 3 à 4 individus lorsque l'on en voit aucun

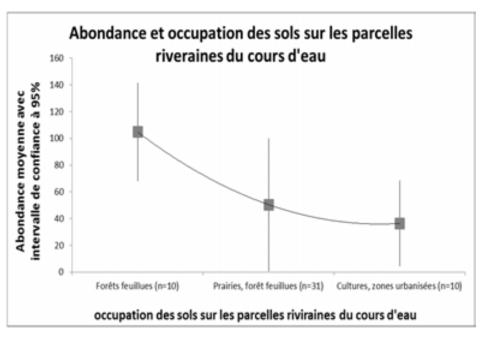


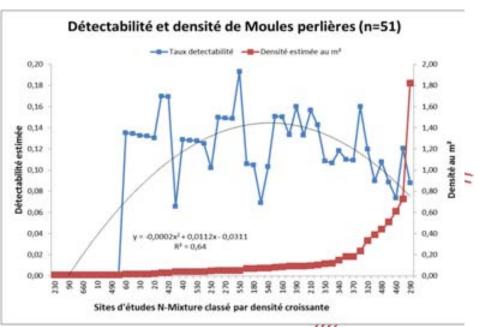




Abondance et densité

- Avec 314 observations distinctes, le modèle prédit qu'il y aurait en fait 2.974 individus vivants sur les 51 sites (entre 455 et 14.040)
- La densité moyenne est de 0,146 ind. au m² (0,01 à 1,82 selon les sites)





- Pas d'effet substrat / faciès / colmatage observé sur l'abondance mais un effet
 « forêts feuillues » positif
- La détectabilité est influencée par la densité de Moules perlières









CONTRAT NI NI

- Restauration de 1,3 ha de lande sèche (broyage et clôture)
 - Contrat sur Tarnac porté par le CEN Limousin (3 500 €)



- remise en pâturage (autre contrat porté par une éleveur local pour 1 200 €)









CONTRAT NI NI

Restauration et entretien de 5 ha de lande sèche et remise en pâturage

- Contrat aux Sources de la Vienne porté par le CEN Limousin (19 523 €)

- Gyrobroyage + rouleau brise fougère

-- Clôture sur 1050 ml

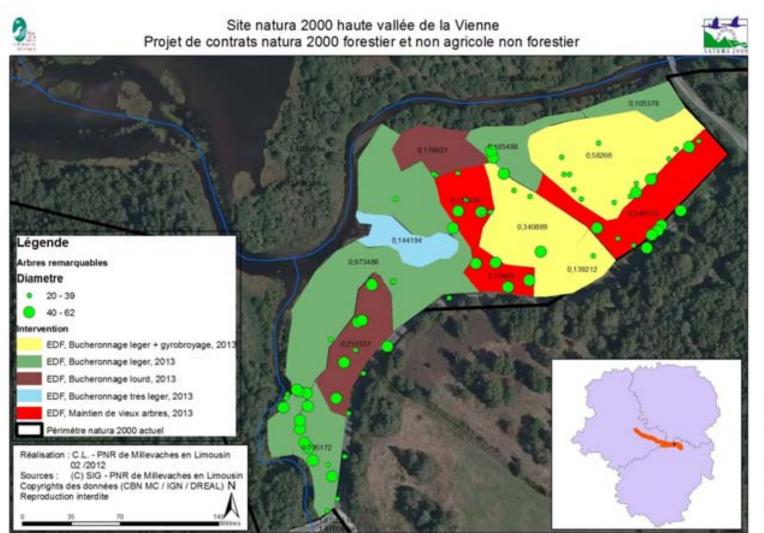






CONTRAT NI NI porté par EDF

Restauration et entretien d'une zone humide de 5 ha



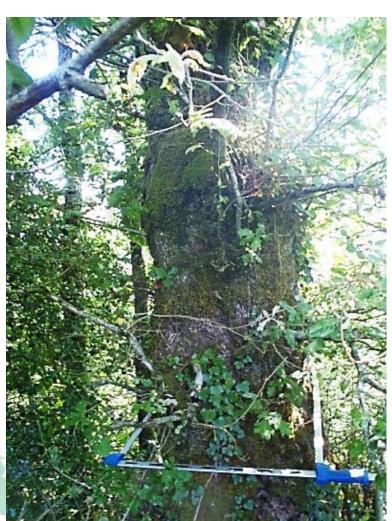




II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2014-2015) CONTRAT FORESTIER



Maintien d'arbres sénescents – porté par un privé



⇒À **St Léonard de Noblat** sur 2,29 hectares

(43 chênes, 6 hêtres et 8 châtaigniers)

Aide estimée à 3598 €

Ce contrat sera re – déposé des ouverture des crédits

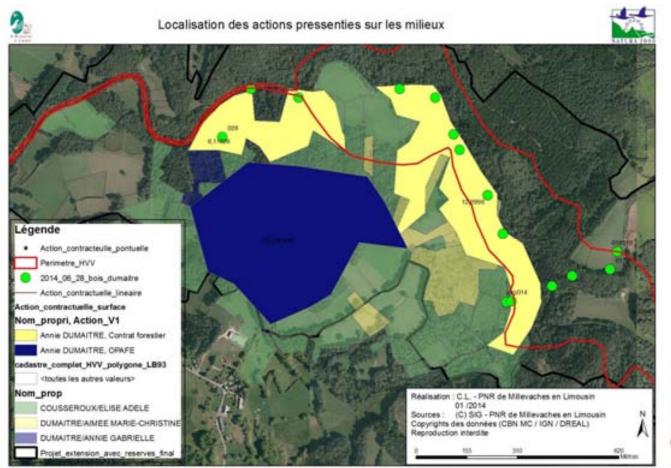






CONTRAT FORESTIER

Maintien d'arbres sénescents - Porté par un privé en cours de montage Propriété de plus de 40 ha en bord de Vienne sur Rempnat











Aménagement piscicole (hors contrat Natura 2000)



Avec prise en compte de la Moule perlière et de l'Isoëte à spores épineuses

- Pose de clôture













Autres projets de contrats :

- Aménagement d'ouvrage avec la FD 87
- Contrat forestier sur les propriétés de la FD 87 et charte N2000
- Contrat forestier à Tarnac chez un agriculteur







Aménagement de petits affluents en contexte agricole



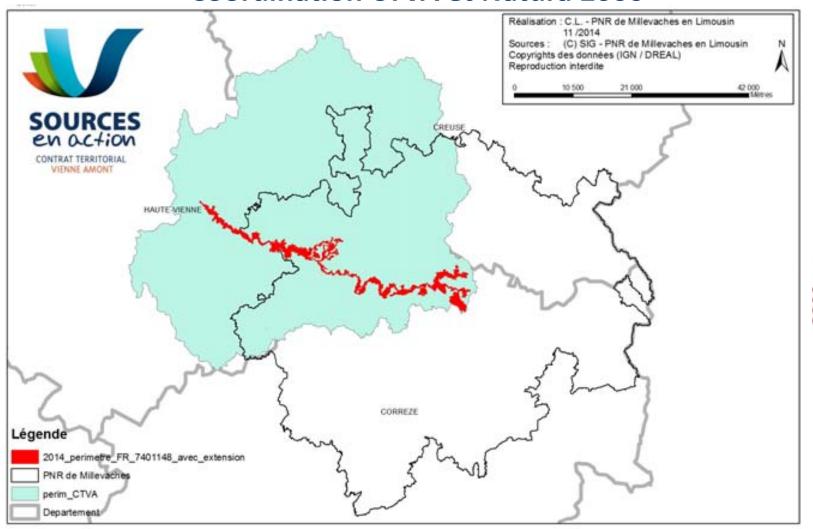








Coordination CTVA et Natura 2000









Sources en action:

un outil de gestion de gestion complémentaire pour le territoire

1 - Tour d'horizon de Sources en action : le film

2 – Bilan intermédiaire et perspectives



Contacts structures coordinatrices:

Guillaume Rodier – PNR de Millevaches en Limousin – g.rodier@pnr-millevaches.fr

Cédric Malraison – EPTB Vienne – c.malraison@eptb-vienne.fr

Etablissement Public du Bassin de la Vienne





Les réalisations (7 ETP techniciens)







Bilan intermédiaire : 2011 – 2014, quelques exemples :

- √ 89 km de berges entretenues ou restaurées
- √ 125 passerelles passages à gué
- √ 40 km de clôtures
- √ 90 abreuvoirs installés
- ✓ 26 ouvrages transversaux aménagés équipés effacés
- ✓ 339 ha de zones humides en gestion 132 ha MAE
- ✓ 87 supports de communications différents
- ✓ 73 études (dimensionnements acquisitions de connaissances)
- ✓ Près de 10 000 personnes sensibilisés lors de manifestations, conférences...



























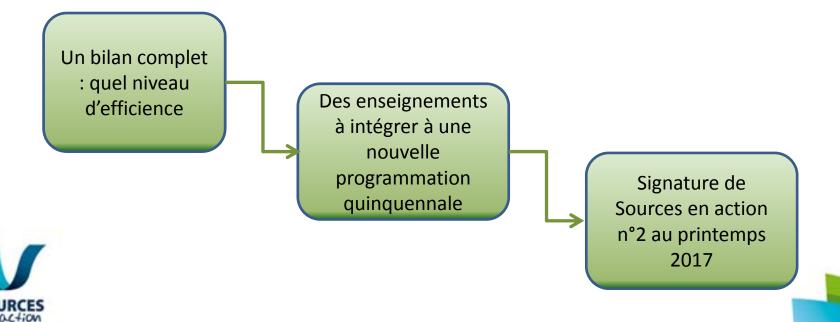




Perspectives:

2015 : dernière année de programmation

La réflexion s'engage pour un renouvellement du contrat : Sources en action n°2







Plan de l'intervention :

I / Rappel sur la démarche Natura 2000

II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)

III / Point sur l'extension, révision de la charte et du DOCOB

IV / Election pour la Présidence

V / Questions diverses





III / Point sur l'extension, révision de la charte et du DOCOB



Etapes du projet:

2009 : premiers échanges sur le sujet

De 2010 à 2013 : plus de 39 réunions et rendez vous de travail sur le sujet

Hiver 2011: proposition du dossier au MNHN

7 mars 2012: avis favorable du MNHN sur la justification scientifique du projet

La proposition d'extension du périmètre du site Natura 2000, FR 7401148 « Haute vallée de la Vienne» portant la surface à 5969 ha nous apparaît donc pleinement justifié et nous souscrivons à l'ensemble des arguments détaillés dans les études réalisées dans le contexte de proposition de modification du périmètre du site.

Veuillez croire, Madame, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur du Service du Patrimoine Naturel

Jean-Philippe SIBLET

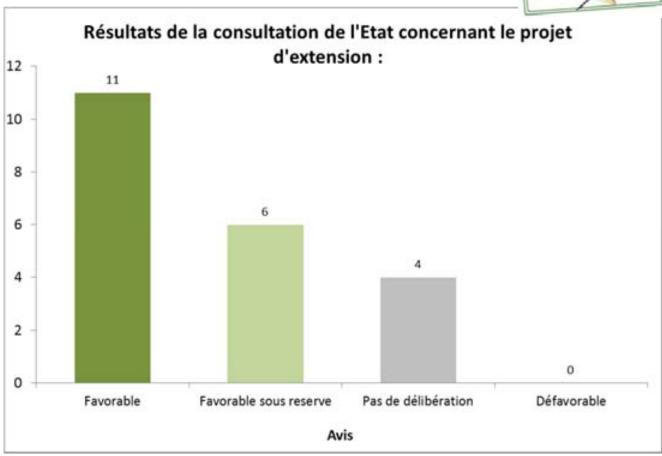
PARC NATUREL REGIONAL DE MILLEVACINES EN LINCOLON

Février 2013 : consultation de la

DREAL

III / Point sur l'extension, révision de la charte et du DOCOB





16 Communes consultées : 8 pour, 6 pour sous réserve et 2 sans réponse

4 Communautés de communes consultées : 2 pour et 2 sans réponse

Armée : 1 (autorités militaires à l'Etat Major de Défense à Bordeaux) pour







III / Point sur l'extension, révision de la charte et du DOCOB



Bilan de l'extension et des enjeux environnementaux :

Code secteur	Secteur	Surface (en ha)	type d'argument		
3	Secteur de La Vienne, entre Tarnac et Nedde	1296,59	> 4000 Moules perlières		
4	Secteur de chevelus de Saint Amand le Petit à Eymoutiers	688,92	Ecrevisse à pieds blancs, Agrion de Mercure, zones humides		
5	Secteur des gorges de la Vienne	1086,76	Massif de hétraies à houx, forêt de pente à Tilleuls et Erables, Colonies de chauves souris IC, Pique prune et Grand capricorne		
2	Secteur des tourbières de Caux, Rebière nègre et Berbeyrolle	1138,81	Landes et tourbières, Moule perlière		
1	Secteur des Sources de la Vienne	646,16	Landes et tourbières		
6	Secteur aval de la haute vallée de la Vienne	Aulnaie frênaie, Sonneur à 1021,57 jaune, boccage à Pique pru Grand capricorne			
	Total du site actuel + extension (en ha)		5878,81		



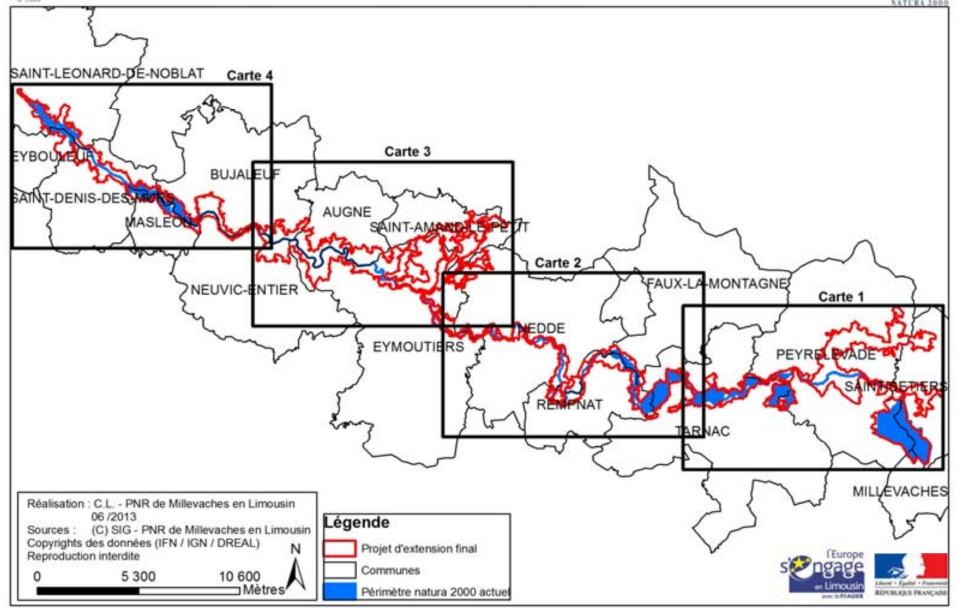


III / Point sur l'extension, révision de la charte et du DOCOB



Plan d'assemblage de l'extension du site Natura 2000 haute vallée de la Vienne FR 740 1148





PARC NATUREL REGIONAL DE MILLERACHES EN LANGUES

III / Point sur l'extension, révision de la charte et du DOCOB



Charte et DOCOB

- Travail engagé sur la charte Warsmann (pêche électrique)
 - DOCOB simplifié







Plan de l'intervention :

I / Rappel sur la démarche Natura 2000

II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)

III / Point sur l'extension, révision de la charte et du DOCOB

IV / Election pour la Présidence

V / Questions diverses





IV / Election pour la Présidence



2010-2013 : Président du COPIL : Pierre COUTAUD

Souhait de renouvellement des responsabilité des élus locaux du PNR, dans le cadre de la nouvelle Charte en préparation

2014 – 2017 : nécessité d'élection du / de la nouvelle présidence

Candidature 2014 - 2017: Catherine MOULIN

Maire de faux La Montagne









Plan de l'intervention :

I / Rappel sur la démarche Natura 2000

II / Bilan intermédiaire de l'animation du site (2013-2014)

III / Point sur l'extension, révision de la charte et du DOCOB

IV / Election pour la Présidence

V / Questions diverses





V/Questions diverses



MAEC 2015 - 2020:

validation des cahiers des charges



Document de travail - ZAP PNR de Millevaches en limousin - 18 novembre 2014

Description mesure				Aide / ha / an					
Enjeux éligibles	EU mobilisé	validé	Intitulé mesure pour les MILIEUX PATRIMONIAUX	Entretien	+ OUVERT 2 = maintien ouverture	+OUVERT1 = restau	+IAE	mise en defens (MIUEU 1)	
Biodiv	HE1HE3etHE4	ok	MP 02 entretien pasto	136,44			40	50/100	
Biodiv	HE 1 HE 3 et HE 4	ok	MP 02 maintien ouvert entretien pasto		193,69		40	50 / 100	
Biodiv	HE 3 et HE 4 (HE 1 interdit)	ok	MP 02 restauration pasto			312,46	40	50/100	
Biodiv	HE 1 HE 3 et HE 9	ok	MP 03 entretien PDG	136,44			40	50 / 100	
Biodiv	HE1HE3etHE9	ok	MP_03_maintien ouvert PDG		193,69		40	50/100	
Biodiv	HE 1 HE 3 et HE 9	ok	MP 03 restau PDG			331,32	40	50/100	

Description mesure				Aide / ha / an					
Enjeux éligibles	EU mobilisé	validé	Intitulé mesure pour les ZONES HUMIDES	Entretien	+ OUVERT 2 = maintien ouverture	+OUVERT 1 = restau	+ IAE (UNEA 9)	mise en defens (MILIEU 1)	
Biodiv	HE 1 HE 3 HE 4 et HE 11	ok	ZH OS entretien pasto repos hivernal	168,44			40	50/100	
Biodiv	HE1 HE3 HE4 et HE11	ok	ZH 05 maintien ouvert entretien pasto repos hivernal		225,69		41	51/100	
Biodiv	HE 3 HE 4 et HE 11 (he 1 interdit)	ok	ZH (25 restau entretien pasto repros hivernal			344,46	42	52/100	
Biodiv	HE 1HE 3 HE 4 HE 11 et HE 13	ok	ZH_07_Pasto repos hiver ZH et PDG ZH	268,44		3001000 -	46	56/100	
Biodiv	HE 1HE 3 HE 4 HE 11 et HE 13	ok	ZH 07 maintien ouvert Pasto repos hiver ZH et PDG ZH		323,69		47	57/100	
Biodiv	HE 3 HE 4 HE 11 et HE 13 (HE 1 interdit)	ok	ZH 07 restau Pasto repos hiver ZH et PDG ZH		0.7520	444,46	48	58/100	



V / Questions diverses



MAEC 2015 - 2020:

validation des cahiers des charges

			tion acs carriers acs charge	, , ,				
Description mesure				Aid	e / ha / an			
Enjeux éligibles	EU mobilisé	validé	Intitulé mesure pour les PRAIRIES	Entretien pature	Entretien mixte	fauche (deprimage interdit, juste regain)	+ IAE (LINEA 9)	mise en defens (MILIEU 1)
Biodiv	HE 1 HE 3 et HE 4	ok	PP 01 pasto et 0 ferti prairie	136,44	136,44		40	50 / 100
Biodiv	HE 1 HE 3 HE 4 HE 11	ok	PP 02 pasto 0 ferti repos hivers	168,44	168,44			30, 100
	Des	cription me	sure		Aid	e / ha / an		
Enjeux éligibles	EU mobilisé	validé	Intitulé mesure pour les Mesure linéaire	сс	MONTANT	Unité		
Biodiv et eau	LINEA 1	ok	entre haies localisées de manière pertinente	Linea 01	0,36	par ML		
Biodiv et eau	LINEA 2	ok	arbres isolés ou alignement	Linea 02	4 ou 20	par arbre		
Biodiv et eau	LINEA 3	ok	entret-rip	Linea 3	1,01	par ML		
Biodiv et eau	LINEA 4	ok	entre bosquet	Linea 4	145,85	par ha		
Biodiv et eau	LINEA 5	ok	entre-talus enherbes	Linea 05	0,34	par ML		
Biodiv et eau	LINEA 6	ok	entr-fosses et rigoles	Linea 06	1,29	par ML		
Biodiv et eau	LINEA 7	ok	resta-entre-mares et plan d'eau	Linea 07	81,26	par mare		
Biodiv et eau	LINEA 8	ok	bande refuge	Linea 08	0,40	par ML		
Biodiv et eau	LINEA 9	A faire	maintien des IAE	Linea 09	40,00	(max à l'hectare.		
Description mesure		Aide / ha / an						
Enjeux éligibles	EU mobilisé	Validé	Intitulé mesure pour les GRANDES CULTURES	par ha et par an				
Biodiv et eau	COUVERT 6	ok	GC 01 Bande enherbée	124,66				
Biodiv et eau	Phyto 1 et 2	A faire	GC 02 0 herbicide	137				
Biodiv et eau	Vie S'IPhyto 1et 3 ICI	A faire	GC 03 0 phyto	242				

PARC NATUREL REGIONAL DE MILLEVACHES EN LINDREN

V / Questions diverses













Merci pour votre attention













4 décembre 2014 – 11ème COPIL du site natura 2000





